

Recueil des actes administratifs

■ n° 475

2 avril 2024

Pages 11643 à 11650

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Délibérations

Délibération n° 2024-204 du conseil académique siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités de La Rochelle Université - Procédure de promotion interne (dite de « repyramidage ») créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités.....11645

Arrêtés

Arrêté n° 2024-197 du 29 mars 2024 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université.....11647

Arrêté n° 2024-201 du 29 mars 2024 portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs.....11647

Délibérations

Délibération n° 2024-204 du conseil académique siégeant en formation restreinte aux professeurs des universités de La Rochelle Université - Procédure de promotion interne (dite de « repyramidage ») créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités

Séance du 19 mars 2024

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de La Rochelle Université ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;
Vu le décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 modifié créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;
Vu l'arrêté du 10 février 2012 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains personnels enseignants des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche ;
Vu l'arrêté du 7 février 2022 modifié fixant certaines modalités de la procédure interne prévue par le décret n°2021-1722 ;
Vu la circulaire du 9 février 2022 portant sur la promotion interne au corps des professeurs des universités au bénéfice des maîtres de conférences ;
Vu la délibération n° 2023-12-18-2-1- du 18 décembre 2023 relative à la répartition par discipline des possibilités de promotions internes au titre des années 2024 attribuées à La Rochelle Université en application du décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des Universités et aux corps assimilés ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité la liste des membres du comité d'audition pour les sections 02 et 03 figurant sur les tableaux annexés.

Membres en exercice : 17	Voix pour : 14
Quorum : 9	Voix contre : 0
Présents et représentés : 14	Abstention : 0

Fait à La Rochelle, le 25 mars 2024.

Le président
Jean-Marc Ogier

Annexe

**COMPOSITION D'UN COMITE DE PROMOTION RELATIF A LA VOIE TEMPORAIRE PAR
PROMOTION INTERNE AU CORPS DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES
AU TITRE DE L'ANNEE 2024
(Repyramidage)**

PROMOTION INTERNE AU CORPS DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES SECTIONS 02 et 03	
Président	Stéphane MANSON Professeur des universités. La Rochelle Université (section 02)
Membre Président de La Rochelle Université	Jean-Marc OGIER Professeur des universités. La Rochelle Université (section 27)
Membre Vice-présidente de la Rochelle Université	Isabelle SUEUR Professeure des universités. La Rochelle Université (section 06)
Membre	Pierre PRETOU Professeur des universités. La Rochelle université Laboratoire LIENSs (section 21) Linda ARCELIN Professeure des universités. La Rochelle Université Laboratoire LITHORAL (section 01)
Membres extérieurs à La Rochelle Université	Carole GALLO Professeure des universités. Université de Lille (section 02) Florence LERIQUE Professeure des universités. Université Bordeaux-Montaigne (section 02) Sophie PETITRENAUD Professeure des universités. Université Paris-Saclay (section 03) Didier VEILLON Professeur des universités. Université de Poitiers (section 03)

Arrêtés

Arrêté n° 2024-197 du 29 mars 2024 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et R. 719-51 à R. 719-112,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,
Vu les statuts de La Rochelle Université,

ARRÊTE

Article 1

À l'annexe de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université, sont ajoutées les lignes suivantes :

Nom	Prénom	Qualité délégataire	Service / Laboratoire	CRB	SO	Sous SO
GOBIN	MARIE- CHRISTEL	CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	LUDI	CRB12	TRANSVERSAL	DOTATION LUDI

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 29 mars 2024.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2024-201 du 29 mars 2024 portant création d'un comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 5° et L. 952-6-1, et le cas échéant L. 713-9,
Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs,
Vu le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,

Vu le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de La Rochelle Université dans sa séance du 27 février 2024, portant avis favorable sur la composition structurelle des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs,

Vu le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de La Rochelle Université dans sa séance du 28 mars 2024, portant avis favorable sur la composition nominative des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs et sur la nomination des président et vice-président des comités de sélection,

ARRÊTE

Article 1

Un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 4255 en 67 Biologie des populations et écologie pour une prise de fonctions le 1^{er} septembre 2024.

Article 2

Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	CAURANT	FLORENCE	PR	67
M.	BOST	CHARLES-ANDRÉ	DR	67
M.	RIDOUX	VINCENT	PR	68

Externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BOUSQUET MELOU	ANNE	PR	67
M.	GASPARINI	JULIEN	PR	67
M.	VOITURON	YANN	PR	67
Mme	BAUDRIMONT	MAGALIE	PR	67

Internes à l'établissement - Autres disciplines

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	THIERY	VALERIE	PR	32

Article 3

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement présidente et vice-président du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus :

- > CAURANT FLORENCE
- > BOST CHARLES-ANDRE

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 29 mars 2024.

Le président
Jean-Marc Ogier

